

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 21 novembre 2017, à compter de 19 h 30, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:
Gilbert Pilote, maire
Pauline Lauzon, conseillère
Diane Sirard , conseillère
Mario Lachaine, conseiller
Hélène Lévesque , conseillère
Michel Venne, conseiller
Yvon Forget, conseiller
et
Normand Bélanger, directeur général et secrétaire-trésorier

2017-11-271 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE D'AJOURNEMENT DU 13 NOVEMBRE 2017

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE Monsieur le maire déclare l'assemblée ouverte.

ADOPTÉE

2017-11-272 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté par le directeur général en y ajoutant le point suivant: *Journée contre l'intimidation*.

ADOPTÉE

2017-11-273 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 2 OCTOBRE ET DU 13 NOVEMBRE 2017

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil ayant reçu les procès-verbaux des séances tenues le 2 octobre et le 13 novembre 2017 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver les procès-verbaux des séances du 2 octobre et du 13 novembre 2017 du conseil municipal de la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

2017-11-274 TRANSFERT BUDGÉTAIRE 2017-11

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la direction générale soit autorisée à modifier le budget d'opération 2017, afin de transférer les sommes aux postes budgétaires tel qu'indiqué dans l'annexe 1, jointe au présent document.

ADOPTÉE

2017-11-275 COMPTES À PAYER

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 21 novembre 2017 à savoir:

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	34 909,34 \$
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	466 833,46 \$
AUTRES DÉPENSES	0,00 \$
TOTAL DU MOIS	501 742,80 \$

ADOPTÉE

2017-11-276 REMBOURSEMENT DE TAXES MUNICIPALES (3 CONTRIBUABLES)

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le directeur général soit autorisé à rembourser la somme de 852,97 \$ pour le dossier matricule 8473 68 4194 à la suite d'une modification émise par l'évaluateur.

QUE le directeur général soit autorisé à rembourser la somme de 349,33 \$ pour le dossier matricule 8473 78 8397 pour des versements payés en trop de la part du contribuable.

QUE le directeur général soit autorisé à rembourser la somme de 968,77 \$ pour le dossier matricule 8473 69 8983 à la suite de versements payés en trop de la part de la Banque Nationale.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENT - ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE MADA

Le directeur général dépose l'étude de potentiel archéologique de la Municipalité de Ferme-Neuve demandée par le ministère de la Culture et des Communications pour le projet d'un *circuit de marche-santé pour aînés* de *Les Entreprises Archéotec inc.*

2017-11-277 APPROPRIATION DU SURPLUS 2016

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le directeur général soit autorisé à puiser à même le surplus accumulé au 31 décembre 2016 la somme de 200 000 \$ pour les travaux de la montée Baskatong (2018) et la somme de 50 000 \$ pour augmenter le fonds de roulement.

ADOPTÉE

2017-11-278 AUTORISATION À M. RÉJEAN AUCLAIR

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal donne l'autorisation à Monsieur Réjean Auclair pour l'utilisation du terrain municipal situé au 181, 22^e Avenue, lot 5 113 335 afin de cultiver des légumes pour une entente de 3 ans au cout de 1,00 \$ par année. Si la municipalité désire annuler cette entente, elle l'indiquera sans plus d'avis.

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer cette entente.

ADOPTÉE

2017-11-279 NOMINATION AU POSTE DE BRIGADIER SCOLAIRE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal confirme l'embauche de 2 employées à titre de brigadière scolaire, poste régulier saisonnier temps partiel tel que défini à l'article 16.01 h) *Brigadiers scolaires*, et que la date d'embauche pour Madame Délisca Paquette soit le 14 mai 2013 et pour Madame Denise Villeneuve soit le 10 octobre 2017.

ADOPTÉE

2017-11-280 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS AUX DIVERS COMITÉS MUNICIPAUX

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

DE former les divers comités municipaux comme suit:

Comité administratif	Pauline Lauzon Diane Sirard Hélène Lévesque
-----------------------------	---

Hygiène du milieu et transport	Mario Lachaine Yvon Forget
---------------------------------------	-------------------------------

Loisirs et culture	Hélène Lévesque Michel Venne Pauline Lauzon
Sécurité publique	Hélène Lévesque Michel Venne
Bibliothèque (CRSBP)	Diane Sirard Hélène Lévesque
Supralocaux	Gilbert Pilote Diane Sirard
Fibre optique	Gilbert Pilote
Camping Baie du Diable	Yvon Forget Mario Lachaine Michel Venne
Fondation pour l'environnement (MRCAL)	Yvon Forget
Comité d'action de sauvegarde de l'Air faunique du Baskatong (AFC)	Gilbert Pilote Pauline Lauzon (substitut)
Chambre de commerce de Ferme-Neuve	Diane Sirard (observateur) Hélène Lévesque (substitut)
Village d'accueil des Hautes-Laurentides	Hélène Lévesque Gilbert Pilote (substitut)
Comité pour la santé du Lac-St-Paul	Hélène Lévesque Michel Venne Gilbert Pilote
Clinique de santé Ferme-Neuve	Pauline Lauzon
Comité des relations de travail (CRT)	Diane Sirard Pauline Lauzon Hélène Lévesque (substitut)
Centre communautaire de Ferme-Neuve	Hélène Lévesque

ADOPTÉE

2017-11-281

RENOUVELLEMENT - MEMBRES DU CCU ET CCP

CONSIDÉRANT que la municipalité a adopté le règlement numéro 112, pour constituer un comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que le règlement indique que les membres soient nommés et le terme défini par résolution du conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE les comités consultatifs d'urbanisme et du patrimoine soient formés des personnes suivantes:

Membres du conseil: Gilbert Pilote, maire (d'office)
Mario Lachaine
Yvon Forget

Membres citoyens: Yvon Ouellette
Diane Doré
Francine Meilleur

QUE le terme soit de deux (2) ans, du 21 novembre 2017 au 11 novembre 2019.

ADOPTÉE

2017-11-282 NOMINATION DU REPRÉSENTANT POUR LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE (RIDL)

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal mandate Monsieur Gilbert Pilote, maire à représenter la municipalité pour siéger sur le conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre.

QUE Monsieur Mario Lachaine soit nommé comme substitut dans le cas d'absence du maire lors de ces réunions.

ADOPTÉE

2017-11-283 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS POUR L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal mandate, Madame Pauline Lauzon et Madame Hélène Lévesque à représenter la municipalité pour siéger sur le conseil d'administration de l'Agence de développement.

QUE Monsieur Gilbert Pilote soit nommé comme substitut dans le cas d'absence de l'un des représentants lors de ces réunions.

ADOPTÉE

2017-11-284 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS POUR LE PARC RÉGIONAL MONTAGNE DU DIABLE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal mandate, Monsieur Gilbert Pilote et Madame Diane Sirard à représenter la municipalité pour siéger le conseil d'administration du Parc régional de la Montagne du Diable.

QUE Madame Pauline Lauzon soit nommée comme substitut dans le cas d'absence d'un des représentants lors de ces réunions.

ADOPTÉE

2017-11-285

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE Madame Pauline Lauzon soit nommée maire suppléante pour la période du 21 novembre 2017 au 12 novembre 2018 et qu'elle soit autorisée à assister et à voter lors de réunion de la MRC d'Antoine-Labelle en l'absence de Monsieur Gilbert Pilote, maire.

ADOPTÉE

2017-11-286

SIGNATURES DES EFFETS BANCAIRES

CONSIDÉRANT les nouvelles élections municipales du 5 novembre 2017;

CONSIDÉRANT que lors d'absence du maire ou du directeur général, certaines signatures sont nécessaires au bon fonctionnement de l'administration;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE Monsieur Gilbert Pilote, maire et Monsieur Normand Bélanger, directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer tous les effets bancaires pour et nom de la Municipalité de Ferme-Neuve.

QUE Madame Diane Sirard soit autorisée à signer tous les chèques et effets bancaires pour et au nom de la Municipalité de Ferme-Neuve lors d'absence ou d'incapacité d'agir du maire, Monsieur Gilbert Pilote.

DE PLUS, il est résolu que la secrétaire-trésorière adjointe Madame Martine Charron soit autorisée à signer tous les chèques et effets bancaires pour et au nom de la Municipalité de Ferme-Neuve lors d'absence ou d'incapacité d'agir du directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Normand Bélanger.

ADOPTÉE

2017-11-287

FORMATION DE L'UMQ POUR LES NOUVELLES ÉLUES ET NOUVEAUX ÉLUS

CONSIDÉRANT l'arrivée de nouveaux élus à la table du conseil municipal;

CONSIDÉRANT que ceux-ci doivent obligatoirement suivre une formation de base quant à leur fonction et à leur rôle, tant politique, administratif que légal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE Madame Hélène Lévesque et Monsieur Michel Venne soient autorisés à suivre la formation exigée par Québec qui aura lieu à Mont-Laurier les 13 et 14 avril 2018.

QUE les frais d'inscription, de repas et de déplacement soient payés sur présentation des pièces justificatives et selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE

2017-11-288 RENOUVELLEMENT SERVICES FINANCIERS DESJARDINS (CAISSE DE FERME-NEUVE)

CONSIDÉRANT l'offre de services proposée et adaptée aux besoins de la municipalité, reçue en date du 31 octobre 2017 de la *Caisse Desjardins de Ferme-Neuve, Desjardins Entreprises*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal autorise Monsieur Gilbert Pilote, maire et Monsieur Normand Bélanger, directeur général à signer l'offre de services proposée et adaptée aux besoins de la municipalité avec la *Caisse Desjardins de Ferme-Neuve, Desjardins Entreprises*.

ADOPTÉE

2017-11-289 JOURNÉE CONTRE L'INTIMIDATION

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve décrète la journée du 8 décembre « *Journée contre l'intimidation* ».

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS (ADMINISTRATION)

2017-11-290 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2017-02-051

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier le prix d'achat indiqué à la résolution 2017-02-051 paragraphe 2 concernant l'achat d'une lame de déneigement;

CONSIDÉRANT qu'il doit aussi y avoir modification dans le montant de remboursement au fonds de roulement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal modifie la résolution 2017-02-051 afin que l'on y indique le montant de 19 665 \$ avant les taxes applicables.

QUE le remboursement se fera sur dix (10) ans au montant de 2 064,58 \$ annuellement.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENT - N. SIGOUIN INFRA-CONSEILS FN-16-05

Le directeur général dépose l'étude finale - Révision 1.0 liée à la problématique de refoulement d'égout dans un quartier de la municipalité fait par la firme *N. Sigouin Infra-conseils*.

2017-11-291 REMBOURSEMENT AU FONDS DE ROULEMENT (CAMIONNETTE) 2/5

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la somme de 4 432,99 \$ soit versée comme deuxième versement (2/5) au fonds de roulement pour le remboursement annuel concernant l'achat d'une camionnette.

QUE le service de la trésorerie en soit informé.

ADOPTÉE

2017-11-292 AUTORISATION CLUB QUAD DESTINATION HAUTES-LAURENTIDES

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal donne l'autorisation au *Club Quad Destination Hautes-Laurentides 15-106* afin de circuler sur une section de la voie publique municipale soit de la 16^e Rue vers le chemin des Journalistes.

QUE le *Club Quad Destination Hautes-Laurentides 15-106* doit s'engager à faire la signalisation en ce sens.

ADOPTÉE

2017-11-293 DEMANDE DE COMPENSATION SUPPLÉMENTAIRE POUR L'ENTRETIEN DE CHEMINS À DOUBLE VOCATION

CONSIDÉRANT que la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

CONSIDÉRANT que les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Municipalité de Ferme-Neuve, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les routes locales 1 ou 2 à compenser;

CONSIDÉRANT que la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

CONSIDÉRANT que l'information incluse ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année en cours.

Nom du chemin sollicité : Montée Leblanc et chemin Baskatong

Longueur à compenser : 34,8 km

Ressource transportée : Résineux et feuillus

Nombre de camions chargés par année : Plus de 1 000 camions

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE pour ces motifs la Municipalité de Ferme-Neuve demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation susmentionné, et ce, sur une longueur totale de 34,8 km.

ADOPTÉE

2017-11-294

MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR L'ACHAT DE CHLORURE UTILISÉ COMME ABAT-POUSSIÈRE POUR L'ANNÉE 2018

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Ferme-Neuve a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal*:

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au Règlement de *gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

CONSIDÉRANT que la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le chlorure de calcium solide en flocons dans les quantités nécessaires pour ses activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ le mandat de procéder, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière chlorure de calcium solide en flocons nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2018.

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée;

QUE la Municipalité confie à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer sera déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE la Municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants, ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres.

QU'un exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉE

2017-11-295 CANDIDATURE MARIO CLOUTIER

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve accepte l'adhésion d'un nouveau pompier soit Monsieur Mario Cloutier à son service de prévention des incendies de Ferme-Neuve en date du 21 novembre 2017.

QUE celui-ci devra s'engager à suivre la formation de Pompier 1 dans les deux prochaines années.

ADOPTÉE

2017-11-296 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE FOURNITURE DE SERVICES D'UN TECHNICIEN PRÉVENTIONNISTE DES INCENDIES MUNICIPAL AVEC LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer avec la MRC d'Antoine-Labelle le renouvellement de l'entente de fourniture de services d'un technicien en prévention des incendies municipal entre la MRC d'Antoine-Labelle et la Municipalité de Ferme-Neuve à raison de 14 heures par mois.

ADOPTÉE

2017-11-297 PINCES DE DÉSINCARCÉRATION (CLAUSE « GRAND-PÈRE »)

CONSIDÉRANT que le ministère de la Santé publique, section « Analyse, conseil et inspection » désire obtenir de la Municipalité de Ferme-Neuve une confirmation que le service des incendies de

Ferme-Neuve possédait et opérait des pinces de désincarcération avant la date du 16 septembre 1998;

CONSIDÉRANT que selon nos recherches, il y a mention de ces équipements lors d'une assemblée de juillet 1998;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal confirme par la présente résolution que selon l'historique retracé dans les livres des minutes de la Municipalité de Ferme-Neuve résolutions 304-07-98 et 305-07-98 de juillet 1998, que le service des incendies de Ferme-Neuve avait des équipements d'intervention (pinces de survie).

ADOPTÉE

2017-11-298 DÉMISSION D'UN POMPIER

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal prend acte de la démission de Monsieur Sylvain Vézina à titre de pompier.

QUE le conseil municipal désire le remercier pour son implication passée au sein du corps des pompiers de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition du public présent.

2017-11-299 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'assemblée du 21 novembre 2017 soit levée, il est 20 h 35.

ADOPTÉE

GILBERT PILOTE,
Maire

NORMAND BÉLANGER,
Directeur général et secrétaire-
trésorier